

SCP SILVESTRI-BAUJET - COURBIN Marie

De: Nadine DESSANG <nadinedessang.avocat@gmail.com>
Envoyé: mercredi 13 août 2025 11:05
À: SCP SILVESTRI - BAUJET
Objet: Re: RJ - 14458 - SAS IROMNES - PLAN CREANCES A ECHOIR

Chère Madame,

Je vous précise que les créances à échoir relatives aux prêts seront intégrées aux annuités du plan.

Les autres créances à exécution successive demeureront réglées conformément aux dispositions contractuelles.

Cordialement.

Nadine DESSANG
Avocat à la Cour

61-69 rue Camille Pelletan
Centre Émeraude, CIDEX 17
33150 CENON
T 05 35 54 81 13

949 Avenue du Parc des Expositions
33260 LA TESTE DE BUCH
T 05 57 15 02 05

4 Place de la Cathédrale
33430 BAZAS
T 05 35 54 81 13

Le mer. 13 août 2025 à 10:56, <mcourbin@mjsb.fr> a écrit :

Mon Cher Maître,

Je reviens vers vous comme suite à notre entretien téléphonique s'agissant de la proposition de plan émise par la SAS IROMNES et notamment du traitement des créances déclarées à échoir.

Comme je vous l'indiquais, il convient de distinguer les créances relatives aux prêts et celles relatives aux contrats à exécution successive.

Pour me permettre de procéder à la circularisation du plan, je vous remercie de bien vouloir me confirmer le sort de ces deux types de créances.

Je vous joins, à toutes fins utiles, un état détaillant les créances concernées.

Vous remerciant vivement par avance de votre retour et demeurant à votre disposition,

Votre bien dévoué,

Marie COURBIN-BOSVIEL
SCP SILVESTRI-BAUJET
Collaborateur

23 rue du Chai des Farines – 33000 Bordeaux
05 56 48 85 85 – accueil1@mjsb.fr

14 rue des Arceaux, BP 10104 – 16007 Angoulême
05 45 90 55 34 – accueil1@mjsb.fr

Site internet : www.mjsb.fr

Consultez votre espace dédié à l'aide de vos identifiants pour suivre l'évolution du dossier. Les informations vous concernant sont mises à jour régulièrement.

Notre politique RGPD/traitement des données est disponible sur notre site internet.